

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration**

SÉANCE DU 24 JANVIER 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-QUATRE JANVIER,

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 18 janvier 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Benoit AKKAOUI, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Céline VÉRON.

OBJET : Angers Seniors Animation – Tarifs « Séjours 2023 ».

Madame la présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

En complément des tarifs animations 2023, il convient d'adopter les tarifs en annexe pour les séjours proposés en 2023.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration adopte, à l'unanimité, ces tarifs.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



SEJOURS 2023
Tarifs publics applicables

Désignation	Tarif habitant Angers						Tarif habitant hors Angers					
	Paiement comptant (à l'inscription)		Paiement échelonné (en 2 fois)				Paiement comptant (à l'inscription)		Paiement échelonné (en 2 fois)			
			Chambre double		Chambre individuelle				Chambre double		Chambre individuelle	
	Chambre double	Chambre individuelle	1ère échéance à l'inscription	2ème échéance	1ère échéance à l'inscription	2ème échéance	Chambre double	Chambre individuelle	1ère échéance à l'inscription	2ème échéance	1ère échéance à l'inscription	2ème échéance
Séjour à Vannes : "Terre et Mer" (4 jours/3 nuits) Lundi 22 au jeudi 25 mai	565,00 €	812,00 €	282,50 €	282,50 €	406,00 €	406,00 €	706,00 €	1 015,00 €	353,00 €	353,00 €	507,50 €	507,50 €
			le 14/03/23	le 15/04/23	le 14/03/23	le 15/04/23			le 14/03/23	le 15/04/23	le 14/03/23	le 15/04/23
Séjour à Vannes : "Tous au golfe du Morbihan" (4 jours/3 nuits) Lundi 12 au jeudi 15 juin	580,00 €	827,00 €	290,00 €	290,00 €	413,50 €	413,50 €	725,00 €	1 033,00 €	362,50 €	362,50 €	516,50 €	516,50 €
			le 14/03/23	le 15/04/23	le 14/03/23	le 15/04/23			le 14/03/23	le 15/04/23	le 14/03/23	le 15/04/23

Majoration de 25% aux personnes qui habitent hors Angers

Modalités générales pour chaque séjour :

Le prix de séjour comprend : l'assurance rapatriement, le trajet aller et retour en autocar de tourisme, l'accompagnement par le personnel du CCAS d'Angers, les guides, les excursions et les visites notées au programme, l'hébergement en pension complète, la réunion de préparation du voyage.
Le prix de séjour ne comprend pas les dépenses personnelles.
Le CCAS se réserve le droit d'annuler le voyage en cas de force majeure : guerre, pandémie, catastrophe naturelle, et si le nombre de participants est jugé insuffisant et ce, à 21 jours au plus tard avant la date de départ du séjour.

Accusé de réception en préfecture
N° 264901433-2023-04-DE-2023-04-D
Date de télétransmission : 30/06/2023
Date de réception en préfecture : 30/01/2023